

Communiqué de presse

Le 6 avril 2022

2022 : + DE 100 MILLIONS D'EUROS POUR LES MOBILITÉS AU PAYS BASQUE

INVESTISSEMENT DOUBLÉ PAR RAPPORT À 2021

Le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque a voté le 29 mars un budget de 102 millions d'euros pour les mobilités du Pays Basque, soit une augmentation de 25 millions par rapport à 2021. Après une phase d'expérimentations et de bilan de l'ensemble des services de mobilité déployés depuis 2019, les services qui fonctionnent sont conservés et renforcés, ceux qui n'ont pas trouvé leur public sont remplacés par d'autres services plus adaptés.

102 millions d'euros seront consacrés aux mobilités du Pays Basque en 2022, un chiffre en forte hausse par rapport à 2021 et qui répond à la volonté de Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque et de Jean-François Irigoyen, Président du Syndicat des mobilités d'accélérer le rythme des investissements en faveur des mobilités durables. L'investissement double ainsi par rapport à 2021 en passant de 19 à 39 millions d'euros.

Un niveau d'investissement exceptionnel

Dès cette année, le Syndicat achèvera d'ici l'été les travaux de Tram'Bus entre la Côte du Moulin et la rue Maubec à Bayonne. Il engagera dès ce printemps les travaux permettant de prolonger la ligne T2 jusqu'à Technocité dans la perspective d'un futur terminus à Bassussary (Makila) en 2024.

Le parcs-relais de Laiatz à Saint-Jean-de-Luz sera livré cet été en vue de réduire la pression automobile aux abords des plages. Celui de Chantaco sera achevé à la fin 2022 pour capter le flux automobile se dirigeant dans le centre-ville de Saint-Jean-de-Luz.

14 bus électriques seront livrés cette année pour poursuivre la transformation du parc avec des véhicules non polluants et sobres énergétiquement.

Le Syndicat des Mobilités double l'enveloppe consacrée au financement des aménagements cyclables sur tout le territoire, passant de 600 000 euros à 1,2 millions d'euros par an. En 5 ans, le réseau cyclable du Pays Basque passera de 140 à 260 km.

À ces multiples aménagements, s'ajoutent, dès cette année, les études actées dans la convention signée avec VINCI Autoroutes : le demi-échangeur à Chantaco, l'insertion du Tram'bus dans le secteur de Sutar, des aires de covoiturages et un chapelet de parcs-relais.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

Des services adaptés aux différents besoins du territoire

En 2019, au lancement de Txik Txak, le Syndicat des mobilités a expérimenté de nombreux services inédits sur l'ensemble du territoire. Ce format d'expérimentation choisi à dessein prévoyait une phase d'évaluation à l'issue des différents contrats. Un bilan de ces services a ainsi été réalisé par l'ensemble des élus du conseil syndical en ce début d'année. Les services qui fonctionnent sont confortés, ceux qui n'ont pas trouvé leur public sont remplacés par d'autres services plus adaptés. L'ensemble de ces décisions a été acté par un vote à l'unanimité au comité syndical du 3 mars.

Parmi les services n'ayant pas trouvé leur public, les Proxi'bus de Mauléon et Saint-Palais sont arrêtés en novembre 2022 à l'issue du contrat en cours. Ils sont d'ores et déjà remplacés par du transport à la demande couvrant l'intégralité de la Soule, d'Amikuze et d'Iholdi-Oztibarre. Ils enregistreraient en effet chacun moins de 15 voyageurs par jour, soit moins de 1 voyageur par course.

L'interruption de la navette fluviale de novembre à mars a également été décidée. Les chiffres font état d'une moyenne de 40 voyages/jour pour 34 courses sur cette période, soit un peu plus de 1 voyageur par course durant cette saison creuse. A l'inverse, ce sont plus de 200 voyageurs qui utilisent le service le reste de l'année. La navette trouve donc sa pleine utilité d'avril à octobre, période sur laquelle elle est maintenue.

Les horaires des Car Express sont par ailleurs remaniés pour mieux répondre à la fréquentation observée.

Les autres services sont maintenus et confortés. **Au total, ce sont 57 millions d'euros de fonctionnement qui sont consacrés aux services Txik Txak sur l'ensemble du territoire :** tram'bus, bus, cars, transports scolaires, transport à la demande, location et aides à l'achat de vélos électriques ...

Txik Txak, un réseau unique en 2022

Dès le 4 juillet, une nouvelle grille tarifaire unique sera déployée sur le Pays Basque, prévoyant des tarifs réduits pour deux tiers de la population. Elle sera assortie de la mise en place d'une billettique modernisée sur l'ensemble du réseau, permettant aux usagers de voyager partout avec un même titre.

Ce nouveau système billettique s'accompagne du lancement de nouveaux modes de paiement pour simplifier la vie des usagers au quotidien, dont le paiement par carte bancaire sur tous les valideurs. Enfin, il sera possible de payer sa consommation chaque mois en fonction des trajets réalisés grâce au lancement du Pass Liberté qui offre de la souplesse et la garantie d'une facturation au plus juste pour les usagers.

Le Pays Basque est l'un des premiers territoires de France à se doter de ces fonctionnalités.

Un geste pour l'Ukraine

Les élus ont décidé à l'unanimité du comité syndical et en lien avec la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques d'octroyer la gratuité des transports en commun aux réfugiés ukrainiens accueillis sur le territoire dans l'attente qu'un permis de séjour leur soit délivré et qu'ils puissent bénéficier des droits sociaux qui en découlent.

Cette mesure vient compléter l'aide de 100 000 euros votée par la Communauté Pays Basque pour alimenter le FACECO-Action Ukraine, fonds mis en place par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour apporter une aide d'urgence aux victimes des crises humanitaires.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr